Rapport d'activités de l'Euro-Institut 2015

Sous la direction de Georg Walter (depuis mars 2014), l'Euro-Institut a poursuivi en 2015 ses activités et son évolution afin de répondre toujours au plus près des besoins et des attentes des acteurs du transfrontalier dans le Rhin supérieur.
2015 aura été ponctué de temps forts, comme la fin de l'étude sur « le manque en personnels qualifiés dans le secteur de la santé dans le Rhin supérieur » ou encore l'approbation du projet INTERREG visant à la « Mise en place d'une plateforme de services et de coordination du Pilier Sciences de la Région Métropolitaine du Rhin Supérieur ». Nous n'oublions pas, évidemment, les grandes manifestations telles que « Les services publics locaux en contexte transfrontalier aux frontières allemandes » organisée à Berlin à la demande de Ministère fédéral de l'intérieur, « Repenser la protection de l'enfance » organisée en coopération avec l'ESTES (école supérieure en travail éducatif et social) et la Evangelische Hochschule de Fribourg (Université protestante de sciences appliquées) ou le Forum franco-allemand sur les maladies professionnelles organisé au Parlement européen.
2015 aura été aussi jalonnée par des réflexions prospectives qui se poursuivront en 2016 notamment sur la base d'une évaluation réalisée pour le compte du Land de Bade-Wurtemberg ainsi que d'un contrôle mené par la Gemeindeprüfungsanstalt (le service de contrôle communal), deux obligations statutaires.
2015, année riche donc, comme pourra le démontrer ce rapport qui vous présentera, comme à l'habitude, les chiffres de l'année dans une première partie (I) puis les activités marquantes de l'Euro-Institut dans une seconde partie (II).

Partie 1 : L'Euro-Institut en chiffres

En propos liminaire, nous nous permettons de vous (re-)présenter la « maison » de l'Euro-Institut qui rappelle l'ensemble de nos produits. Tout au long de ce rapport d'activité, vous pourrez suivre les évolutions de ces différentes « pièces » de notre offre.

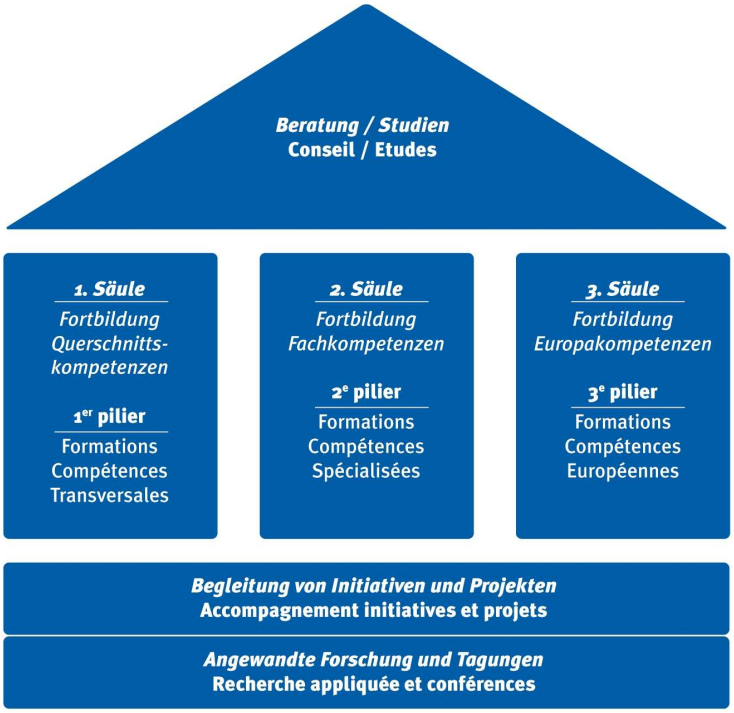

I. Les activités de l'Euro-Institut en général

Dans un premier temps, nous vous proposons de regarder quelles ont été les activités menées par l'Euro-Institut en 2015. Notons tout d'abord que l'équipe, qui comptait en décembre 2015 10 équivalents temps plein (ETP), totalise un nombre d'heures travaillées de 17.904 heures. 12.186 heures, soit 68%, ont été consacré au travail sur les projets. Les 5.718 heures restantes, soit 32%, ont quant à elles, été dédiées au secrétariat, à la comptabilité, à la communication, aux questions informatiques, aux missions de Direction, à la formation interne des membres de l'équipe, à la définition de stratégies ou encore à l'acquisition de projets.
Le focus proposé ci-dessous porte sur les heures travaillées sur les projets.

Si nous regardons de plus près la répartition des activités de l'Euro-Institut par rapport au temps passé par l'équipe sur chacune d'elle, nous observons que 42% des heures travaillées sur les projets ont été consacrés à la formation. A côté de ce cœur d'activité nous retrouvons les projets de conseil et d'accompagnement avec respectivement 19% et 20% des heures travaillés. Viennent ensuite les activités « réseaux » avec 12%. Enfin seul 2% des heures ont été consacrées aux « interventions et participation à des manifestations extérieures » et 5% à la « recherche appliquée, publications et colloques » : il s'agit là d'un ratio suffisant et nécessaire pour permettre à l'équipe de prendre du recul par rapport à sa pratique (et ainsi l'améliorer), promouvoir l'Euro-Institut et ses activités et favoriser l'échange entre praticiens et chercheurs, un facteur qui constitue désormais une marque de fabrique de l'Euro-Institut.

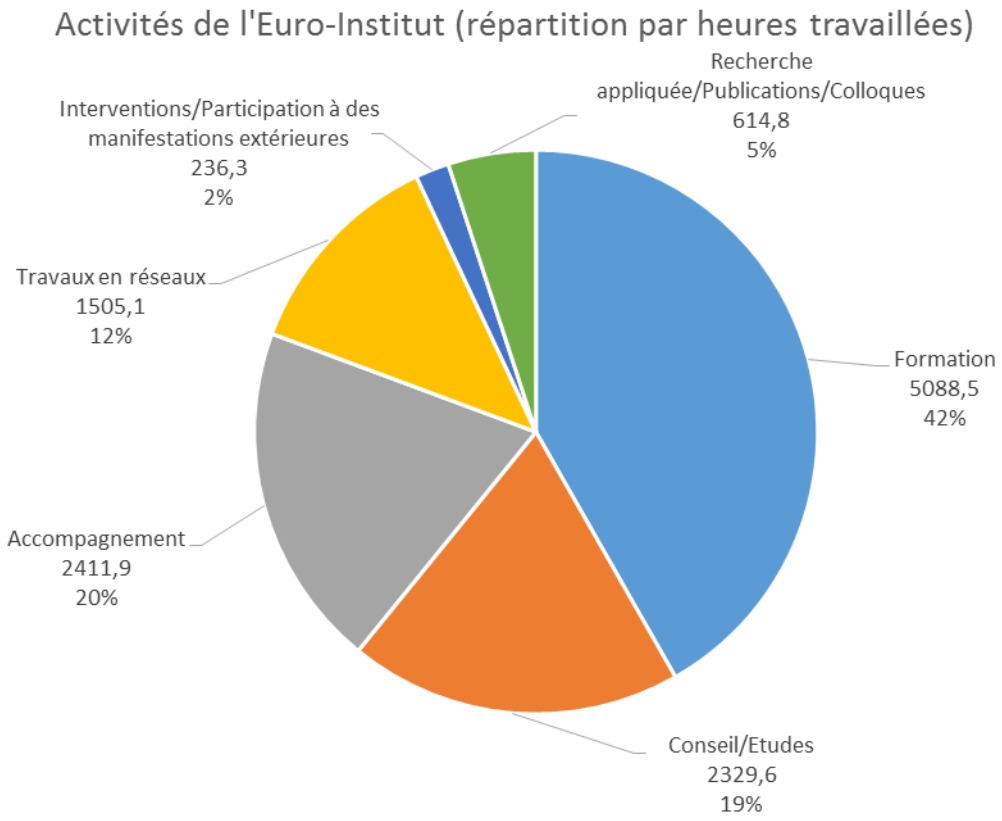

Le second graphique nous invite à une comparaison avec les années passées. Il est intéressant de voir que les activités « études/conseil » et « accompagnement » tendent à prendre proportionnellement plus d'importance ce qui réduit d'autant l'activité formation. Notons ici que, sur le volet « conseil », l'étude sur le manque en personnels qualifiés dans le secteur de la santé dans

le Rhin supérieur débutée en 2014 a marqué 2015, non seulement s'un point de vue thématique (cf. Partie 2) mais aussi par rapport au temps de travail investi par les collègues et notamment Eddie Pradier.
L'activité réseau, quant à elle, diminue en 2015 ce qui est principalement dû au fait que le TEIN (Transfrontier Euro-Institut Network), après deux projets européens LEONARDO DA VINCI, était dans une phase de promotion et de conception et non de réalisation de projets.
Le graphique montre également une augmentation des heures consacrées au volet « recherche appliquée, publications et colloques ». Cette dernière s'explique par la réalisation en 2015 d'une grande manifestation pour le compte du Ministère fédéral de l'intérieur sur « les services publics locaux en contexte transfrontalier aux frontières allemandes - Potentiels et obstacles juridiques et culturels » (cf. Partie 2).
Enfin, de manière plus globale, nous pouvons remarquer la baisse du nombre total d'heures travaillées ce qui est à mettre en lien avec la baisse du nombre d'ETP travaillant à l'Euro-Institut. En effet, si nous disposions de 11,5 ETP en 2014, nous en avions 11 de janvier à juin puis 10[1] jusqu'à la fin de l'année avec le départ de Sebastian Rihm.

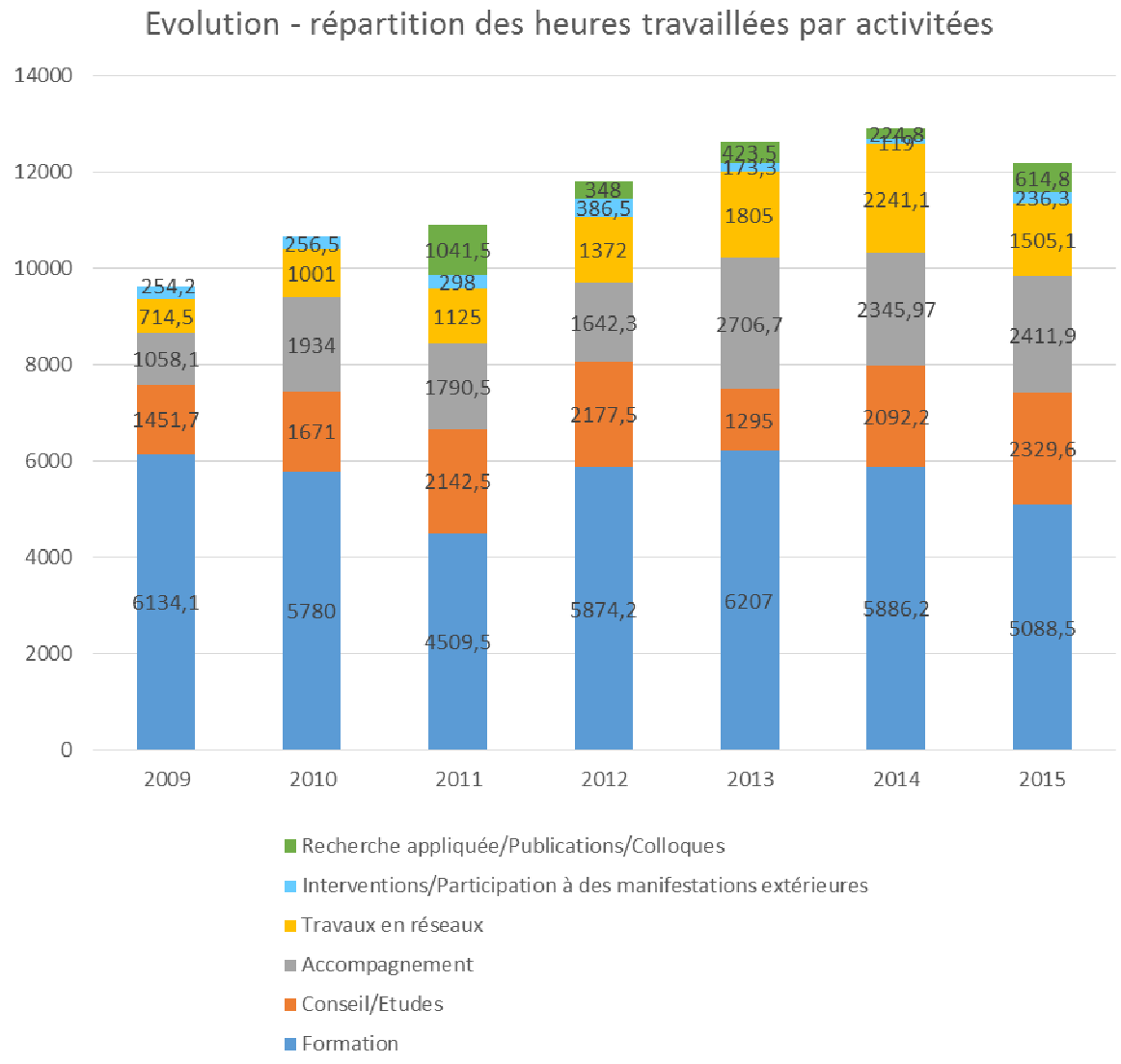

[1] Ne sont pas comptabilisé ici les postes :
- de Daniel Schäfer, Chef du bureau de coordination du Pilier Sciences de la Région Métropolitaine Trinationale du Rhin supérieur, dont les 100% sont exclusivement dédiés au Pilier Sciences. Nous reviendrons brièvement sur les travaux du pilier en partie 2.
- de Joachim Beck, Conseiller scientifique, dont les 10% se répartissent en un appui sur les projets de recherche appliquées et le travail en réseau.

En 2015, la comptabilité analytique effectuée par l'Euro-Institut permet de mieux comprendre à quelles fins et pour quels types de projets les subventions des membres ont été utilisées.

Penchons-nous désormais sur la répartition des heures travaillées par type de clients.

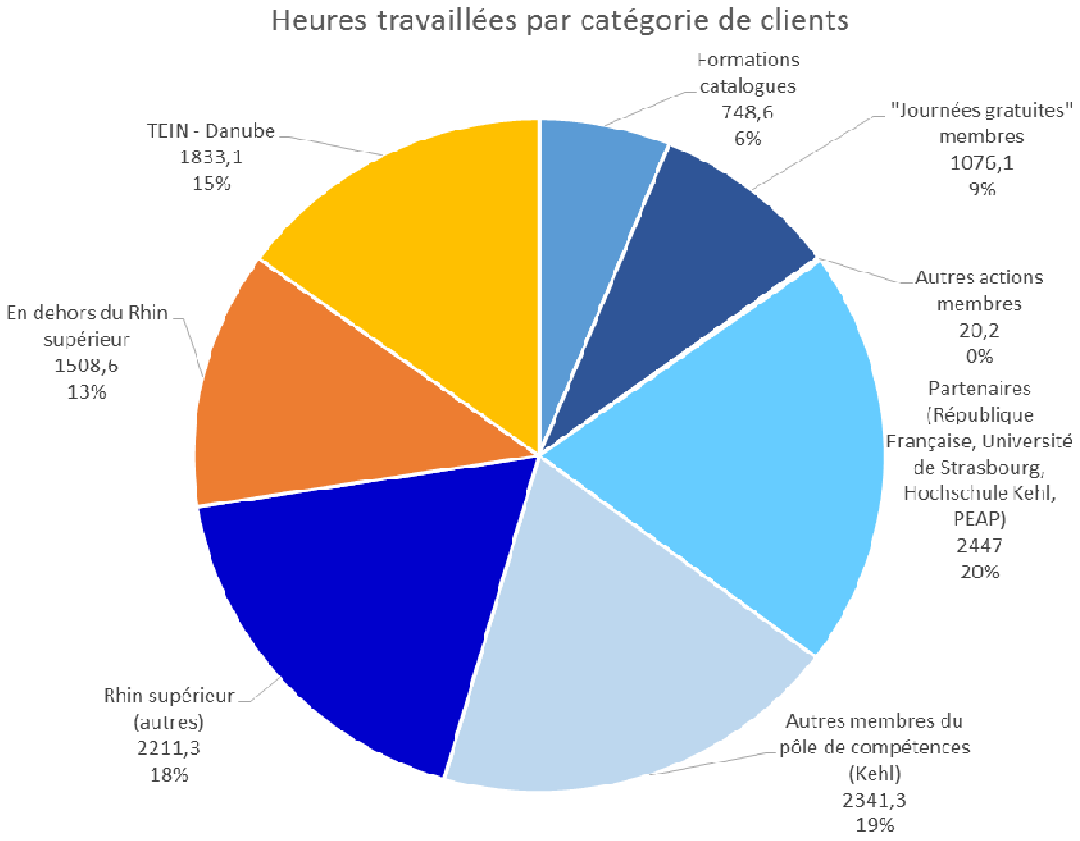

Il est important ici de rappeler que la mission de l'Euro-Institut est d'agir, dans l'ordre des priorités, pour ses membres, pour ses partenaires, pour le Rhin supérieur et à l'extérieur. Le graphique ci-dessus démontrent que cette logique a été complètement respectée.
A la lumière de ce diagramme, il apparaît que l'Euro-Institut est actif à 72% directement dans le Rhin supérieur. Par ailleurs, les projets dans la Région du Danube, notamment soutenus par le Land de Bade-Wurtemberg, et le TEIN correspondent à 15% de l'activité. Il est important de noter que les 13% « en dehors du Rhin supérieur » ne signifient pas que les activités elles-mêmes se situent en dehors du Rhin supérieur mais bien que les commanditaires sont situés en dehors du Rhin supérieur (comme la GIZ – Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit, la GFGZ – Gesellschaft zur Föderung der Grenzüberschreitenden Zusammenarbeit ou encore le Ministère fédéral de la santé ou le Ministère fédéral de l'Intérieur), or, il s'avère que la grande majorité de ces activités ont été menées en 2015 dans le Rhin supérieur.

Les membres de l'Euro-Institut ont pu bénéficier, comme les années précédentes de « journées gratuites ». Les projets pour lesquels ils ont décidés d'investir ces journées comptent pour 9% de l'activité (certains projets ont été financé entièrement par ces jours gratuits et d'autres ont obtenus un soutien des membres par un ou plusieurs jours gratuits).

Par ailleurs, les formations proposées au catalogue, gratuites pour les participants et limitées au nombre de 10, correspondent à 6% du temps passé sur les projets. Notons ici que l'une des journées prévue au catalogue sur « les politiques de renouvellement urbain » a finalement été annulée au profit d'une coopération avec l'ESTES sur une journée commune sur « la politique de la Ville ».

19% de l'activité a été consacrée aux travaux effectués pour la Conférence du Rhin supérieur et l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau. L'essentiel des activités menées dans ce cadre concernait les travaux effectués à la demande du Groupe de travail « Politiques de Santé » de la Conférence, à savoir l'étude sur le manque en personnels qualifiés dans le secteur de la santé dans le Rhin supérieur d'une part et l'accompagnement des acteurs en vue de la création de la plateforme TRISAN d'autre part (cf. Partie 2).
Il est intéressant d'observer l'importance de la part (20%) des actions menées pour nos partenaires comme la Hochschule de Kehl (Ecole supérieure d'administration), l'Université de Strabourg, le PEAP (Pôle Européen d'Adminsitration Publique) ou la République Française (avec principalement le travail de nos deux comités de pilotage « santé et sécurité du travailleur par delà les frontières » et « police-justice-gendarmerie » ainsi qu'en 2015 l'accompagnement d'un groupe d'expert du domaine de la probation).
Les demandes des autres acteurs du Rhin supérieur ont été également très importantes et représentent 18% de l'activité en 2015.

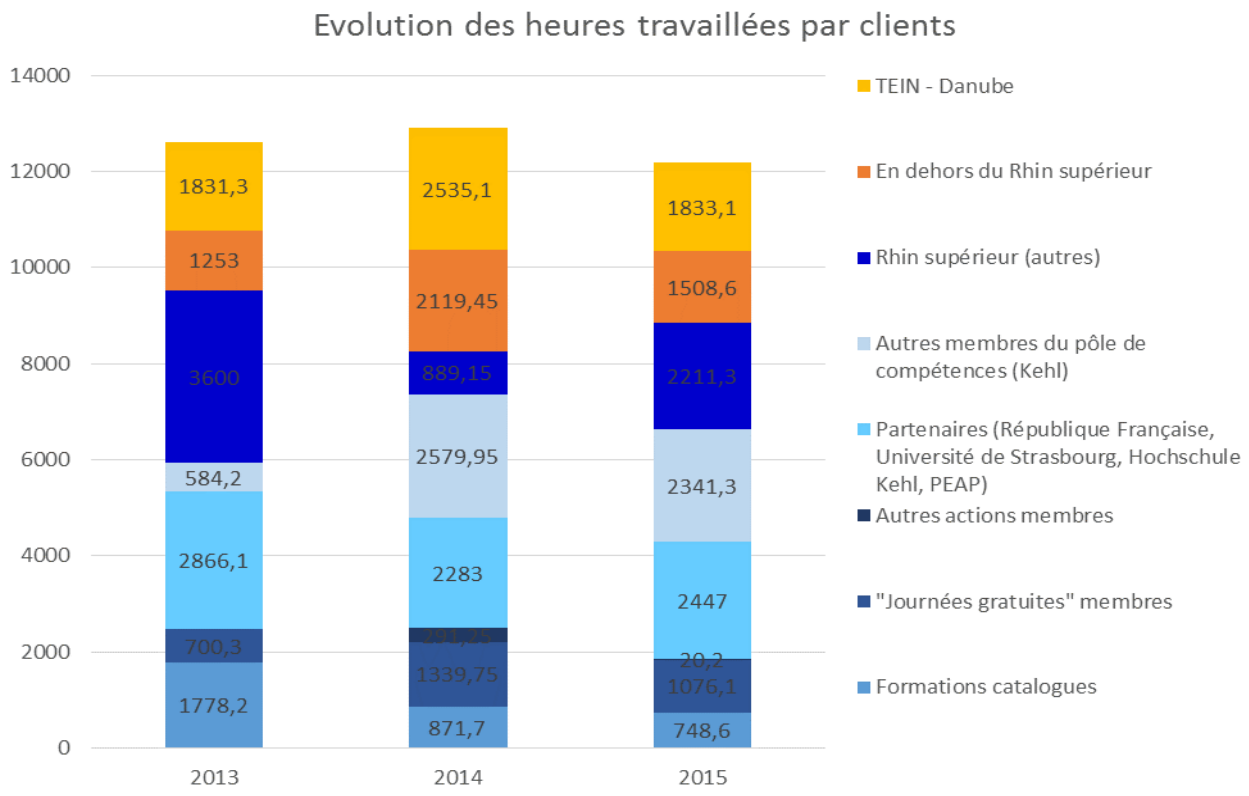

Pour la première fois, nous vous proposons un regard sur l'évolution de ces chiffres sur les trois dernières années. On pourra tout d'abord, noter une certaine rationnalisation au niveau du travail sur les formations catalogue. Pour ce qui est des actions menées grâce aux jours gratuits, il est important de rappeler ici que les chiffres proposés comptabilisent la totalité des heures passées sur chaque projet qui bénéficie de « jours gratuits » mais ces derniers ne sont pas toujours la seule source de financement des projets. C'est ce qui explique le grand nombre d'heures passées sur ces actions en 2014 (par rapport à 2013 ou 2015) : le Land de Bade Wurtemberg avait soutenu

l'étude sur le manque en personnels qualifiés dans le secteur de la santé dans le Rhin supérieur avec 28 jours gratuits mais ces derniers ne constituaient qu'une petite part de l'ensemble du travail nécessaire à la réalisation de l'étude.
Ce diagramme met également en lumière la fluctuation de la demande : 2015 voit la demande des « autres acteurs du Rhin supérieur » s'accroître considérablement. Nous observons également une forte augmentation de la demande des autres instances de coopération entre 2013 et 2014 puis une stabilisation en 2015 : les projets menés dans le domaine de la santé à la demande du groupe de travail de la Conférence du Rhin supérieur en 2014 et 2015 contribuent largement à cette augmentation.
Pour finir, nous souhaitons souligner que la grande part des heures travaillées sur des projets commandités par des acteurs en dehors du Rhin supérieur est certes également très fluctante mais si elle a été si importante en proportion en 2014 c'est en raison de l'important travail de conception et de réalisation de la conférence pour le compte du Ministère fédéral de la Santé.

II. Focus sur l'activité « formation »

Comme chaque année, nous vous proposons un focus sur l'activité formation. En effet, malgré le fait que répondre au plus près des besoins des acteurs nous amène depuis quelques années à proposer de plus en plus de projets de conseil ou d'accompagnement, la formation reste le fer de lance de l'Euro-Institut. Nous verrons donc, dans un premier temps, les grandes tendances de la formation à l'Euro-Institut en 2015 (1.) avant de prendre un peu de recul et de s'intéresser à l'évolution de cette activité sur les dernières années (2.).

1. La formation en 2015

Pour mémoire, notre offre de formation est scindée en trois piliers. Les compétences transversales reprennent la connaissance du système politico-administratif du voisin, le management de projets transfrontaliers, la communication interculturelle ou encore les cours de langue en tandem. Par compétences spécialisées, on entend les différentes thématiques qui peuvent avoir un intérêt à être traitées de manière transfrontalière soit pour un simple échange, soit dans l'optique de monter un projet. Ces thématiques sont très variables et vont de la coopération policière et judiciaire à la santé, en passant par la probation, la protection de l'enfance et bien d'autres sujets encore. Le troisième pilier propose, quant à lui, de travailler sur les compétences européennes liées au territoire transfrontalier, comme la connaissance du Programme INTERREG ou d'autres programmes européens potentiellement utiles aux acteurs du transfrontalier, ou encore la sensibilisation à l'Europe.

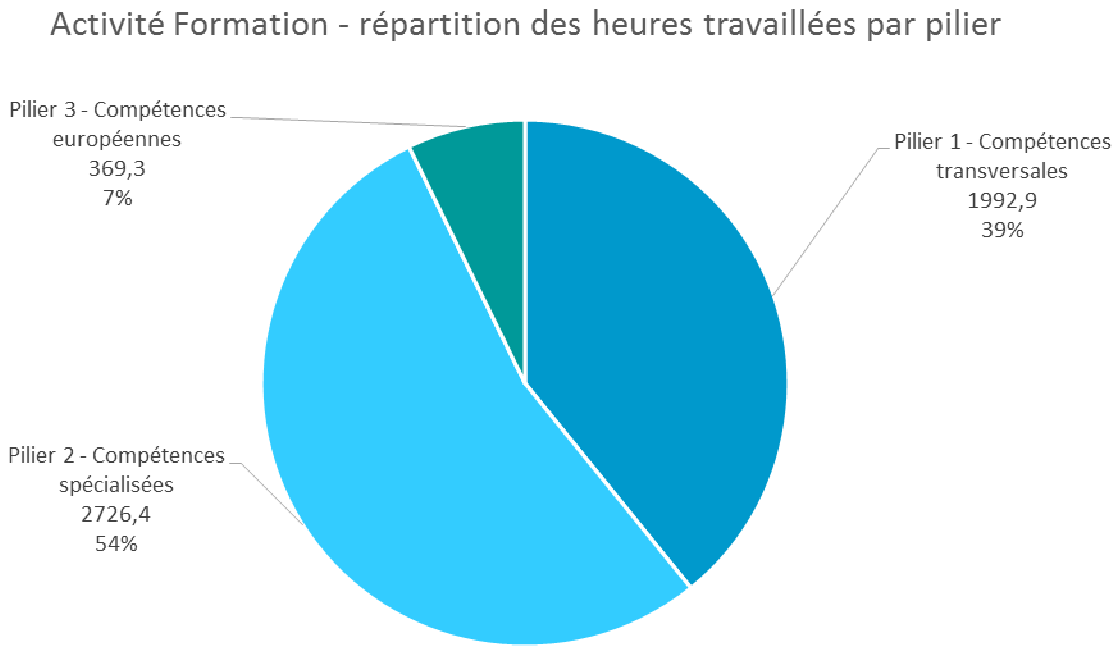

Le diagramme ci-dessus présente la répartition des heures travaillées dans l'activité formation par pilier. On peut constater que le pilier 2 (54%) est celui qui a demandé le plus d'investissement en temps en 2014, suivi du pilier 1 (39%) et enfin, loin derrière, du pilier 3 (7%). Pour mémoire, cet ordre se maintient d'année en année. En 2015, parmi les grands projets menés dans le cadre du pilier 1 on retrouve : la coordination et les interventions dans le cadre du module interculturel du cursus DeutschINSA, les cours données dans le cursus RegioChimica, les cours de langues en tandem entre les Villes de Fribourg et Mulhouse ainsi que la formation « nouvelle formule » sur le management de projets transfrontaliers. Le pilier 2 à, quant à lui, recouvert les comités de pilotage ou encore le travail de clôture et de préparation de différentes conférences sur le thème de la santé qui soit avaient eu lieu en 2014 soit auront lieu en 2016. Les sessions d'information du Ministre Peter Friedrich, Ministre du Land de Bade-Wurtemberg pour le Bundesrat, L'Europe et les Affaires internationales, ont tenues une place extrêmement importante dans le pilier 3. Pour plus de détails quant à ses différentes actions, nous vous invitons à consulter la partie 2 de ce rapport.

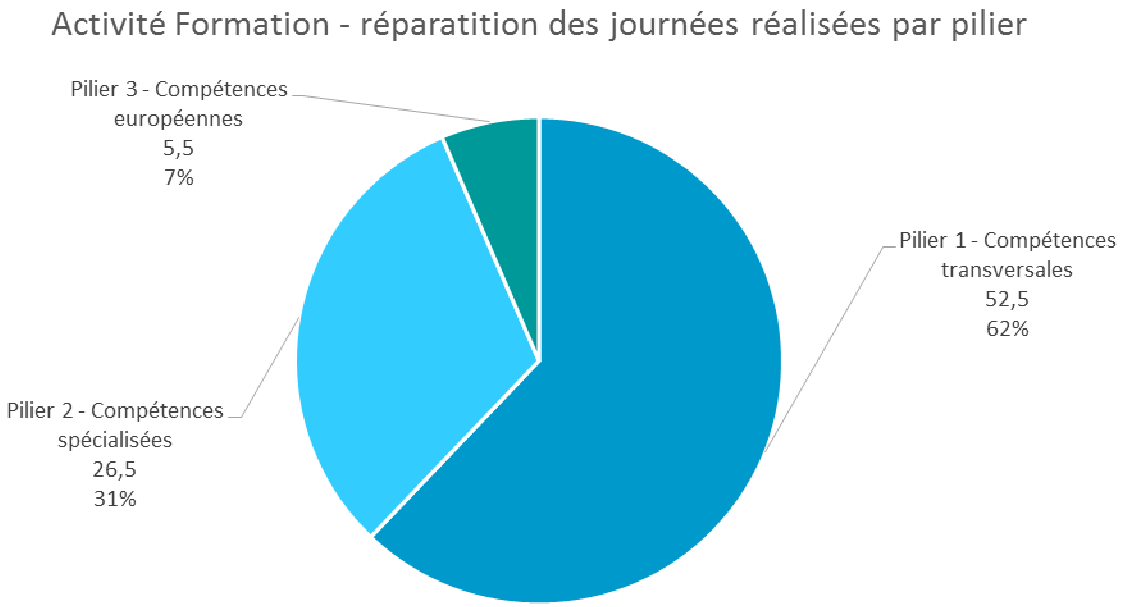

Si nous nous penchons désormais sur la répartition des journées de formation réalisées dans chaque pilier, nous observons que 62% des journées appartiennent au pilier 1, 31% au pilier 2 et seulement 7% au pilier 3. Tout comme pour le diagramme précédent, nous rappelons ici que cette tendance se retrouve chaque année. La communication interculturelle, les systèmes politico-administratifs, le management de projets ou les cours de langues restent la marque de fabrique de l'Euro-Institut. En 2015, nombre de ces activités ont été menées en formation initiale comme nous le verrons en partie 2. Les formations thématiques du pilier 2 ne sont pas en reste ! Traditionnellement plus chronophage (31% des journées mais 54% du temps passé sur les formations), puisqu'il s'agit de travailler sur de nouvelles thématiques chaque année ce qui demande un travail de recherche et de coordination très important, elles ont permis d'aborder des sujets très divers comme la démocratie des genres, l'intégration ou encore la prise en charge de la dépendance. Enfin, la période de programmation 2014-2020 ainsi que la mise en route du programme INTERREG V A Rhin supérieur ont fait l'objet de plusieurs activités dans le pilier 3, un pilier équilibré, comme à son habitude, avec 7% des journées et du temps passé.

2. Les évolutions depuis 2006

Après avoir effectué un focus sur 2015, prenons un peu de recul et observons les tendances de ces dernières années.
Commençons par observer le nombre de journées de formation organisées chaque année. Après une forte hausse jusqu'en 2008 puis une stagnation suivi d'un nouveau pic en 2012, nous constatons la chute du nombre de journées. Cette évolution marque une tendance nette au niveau de la demande : de plus en plus les membres, partenaires et autres clients orientent leurs demandes vers l'accompagnement de projets ou les études (cf. graphique p.3). Notons ici également une autre tendance amorcée en 2014 et qui se confirme : certains projets de formation de grande ampleur ont comporté des composantes d'accompagnement et ont impliqué la constitution de « groupes de travail » qui se sont réunis sur plusieurs mois pour préparer la journée de formation, le séminaire ou la conférence en question. Les réunions de travail ne sont pas

comptabilisées dans les journées de formation mais permettent tout de même un échange poussé et technique entre praticiens.

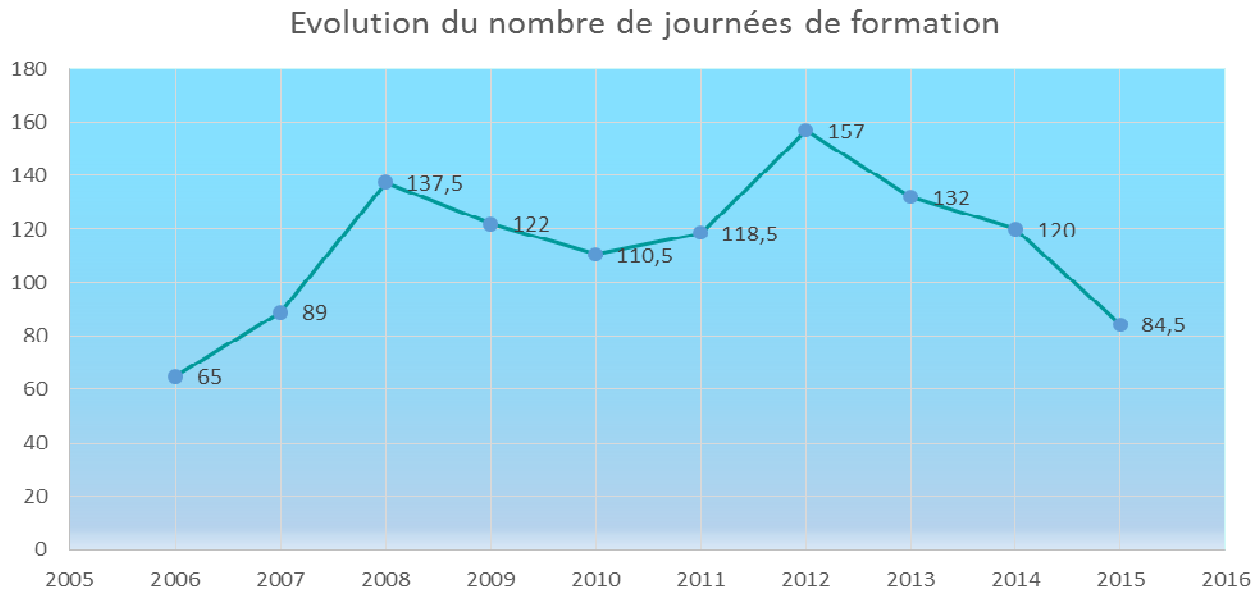

Toujours dans la catégorie « évolutions » intéressons-nous maintenant au nombre de journées réalisées par pilier. Le graphique ci-dessous confirme que le pilier 1 rassemble -sauf en 2009- plus de la moitié des journées réalisées et constitue ainsi le pilier phare de l'Euro-Institut. C'est aussi dans ce pilier que l'équipe de l'Euro-Institut réalise le plus d'interventions en propre et propose donc plus de flexibilité tant en termes de contenu que de réactivité. Le nombre de journées organisées dans le pilier 2 tend à se réduire en nombre absolu mais augmente en proportion ce qui témoigne également d'une évolution de la demande. Les formations du pilier 3 continuent de se réduire ce qui s'explique par l'abandon des formations sur l'analyse d'impact dispensées à la Commission européenne par Joachim Beck ainsi que par l'absence de projet comme TRAIN4EU en 2009 et Gaining with Training en 2012 qui visaient à la formation des fonctionnaires des pays des Balkans ou de la région du Danube sur l'Europe, les programmes européens et le management de projets européens.

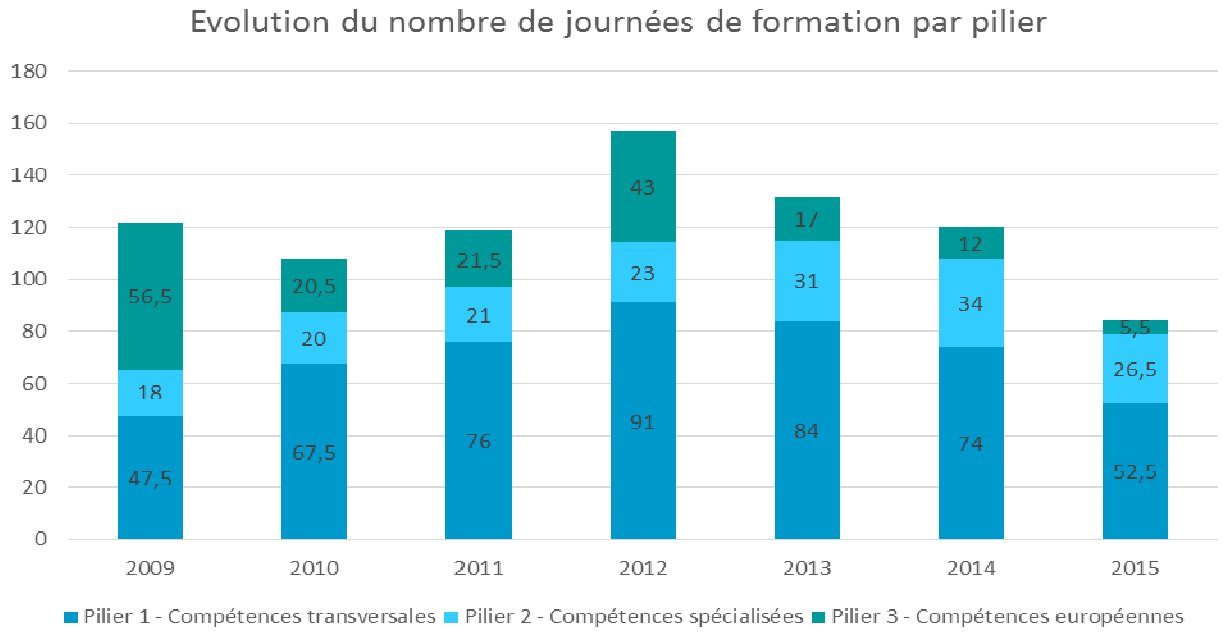

Le dernier graphique proposé concerne l'évolution du nombre de participants et leur répartition par nationalité.
Si nous pouvons constater une baisse du nombre de participants accueillis en 2015 par rapport à 2014 (le pic de 2013 s'expliquant en grande partie par la manifestation du 20° anniversaire de l'Euro-Institut ayant accueilli plus de 200 participants en plus des participants aux formations « traditionnelles »), il faut remarquer que cette baisse est moins importante en proportion que la baisse du nombre de journée. Cela signifie que le nombre moyen de participants par journée augmente : il est de 43 en 2015 contre 35 en 2014.
Les manifestations ont eu effectivement un grand succès en 2015 avec par exemple 215 participants à la journée sur les maladies professionnelles, 114 pour celle sur la protection de l'enfance ou encore 85 pour celle sur la dépendance. En tout, 20 manifestations ont attirés plus de 40 personnes : cette tendance est également synonyme de changement au niveau des activités de coordination logistique et opérationnelle à l'Euro-Institut qui se doit de trouver des solutions toujours plus innovantes et de nouvelles coopérations (salles, traiteurs, etc.) satisfaire cette demande croissante.
Enfin, ce graphique démontre que l'écart « traditionnel » entre le nombre de participants allemands et français tend à se réduire en 2015.

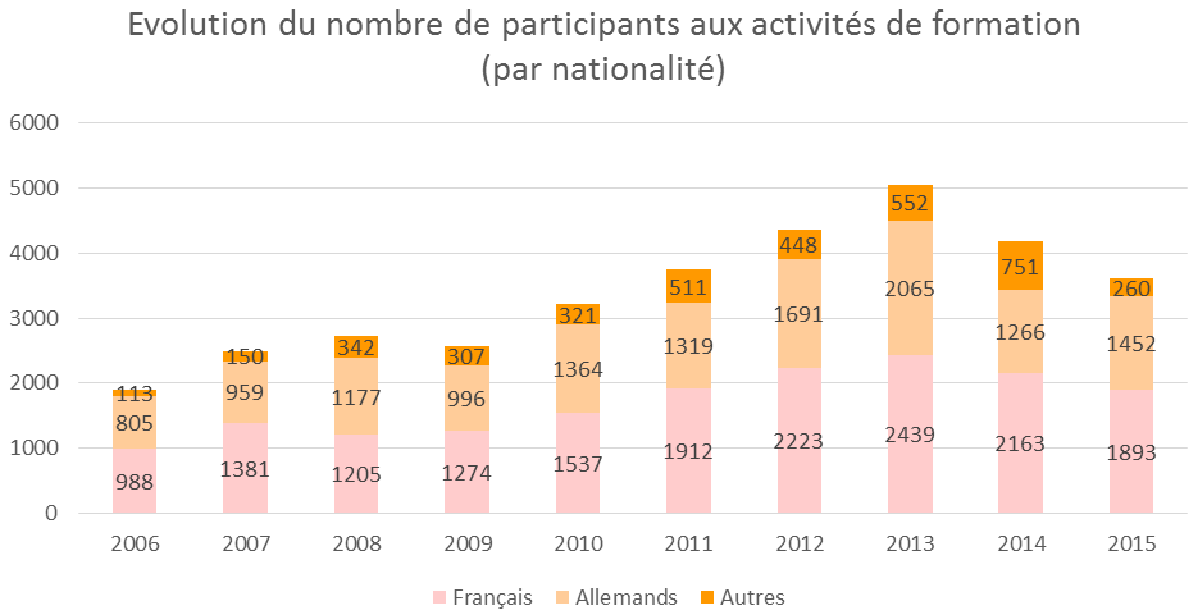

Cette première partie donne un aperçu statistique de l'activité de l'Euro-Institut. Nous retenons particulièrement ici :

- L'activité focalisée sur le Rhin supérieur,
- L'activité formation en légère baisse mais restant le cœur de métier de l'Euro-Institut
- Davantage de « grandes manifestations »
- Une légère augmentation des activités études et accompagnement

Le contenu des différentes activités, qui pourra éclairer plus précisément ces chiffres, sera exposé dans la seconde partie de ce rapport.

Partie 2 : Les activités de l'Euro-Institut en bref

Dans cette seconde partie nous détaillerons les activités de l'Euro-Institut en parcourant les différentes « pièces » de notre maison (cf. page 1). Nous aborderons dans un premier temps la formation (I.) puis le conseil et les études (II.), les projets d'accompagnement (III.), nous ferons ensuite un focus sur le travail en réseau (IV) et les interventions extérieures (V.) avant de terminer par la recherche appliquée (VI.).

I. La formation : au cœur des activités de l'Euro-Institut

1. Formations compétences transversales

a. La formation initiale

L'Euro-Institut travaille depuis de nombreuses années avec certains cursus sur des thématiques comme le management de projet transfrontaliers, la dimension interculturelle ou la connaissance du système de l'Autre.

Nous vous proposons un coup de projecteur sur trois actions particulières. Commençons tout d'abord par nous pencher sur le cursus DeutschINSA. Depuis sa création, l'Euro-Institut est en charge de la réalisation du « module interculturel ». Depuis 2008 ce dernier a bien évolué ! Ainsi, Hannah Wunram est chargée d'organiser ces modules pour deux années différentes. Elle intervient auprès des étudiants sur les questions interculturelles, Georg Walter accompagne quant à lui les étudiants vers une meilleure connaissance de l'Allemagne et des intervenants extérieurs apportent un éclairage sur les questions économiques dans le Rhin supérieur ou les méthodes pour chercher un stage ou un emploi en Allemagne.
Changeons de cadre avec l'accompagnement interculturel proposé par Anne Dussap aux étudiants de l'ENA (Ecole Nationale d'Administration) et de la Hochschule für Verwaltung (Ecole d'administration) de Spire. Lors d'une journée, les quelques 180 élèves français et allemands se sont rencontrés afin d'échanger sur la question « comment dépasser nos spécificités nationales pour mieux travailler ensemble ? ». Anne Dussap a pu alors, à travers l'animation d'une réflexion de groupe, travailler avec les étudiants sur les notions de cultures et plus particulièrement de cultures administratives.
Enfin, tournons-nous vers les étudiants du Master II « Urbanisme et aménagement – Etudes et conduites de projets » de l'Université de Strasbourg. Eddie Pradier, Hannah Wunram et Anne Thevenet ont proposé aux étudiants un module de 15h sur le management interculturel de projets transfrontaliers qui aura permis aux étudiants d'acquérir des méthodes, d'analyser des cas précis et d'acquérir des réflexes en matière de travail dans un contexte multiculturel.

Nous n'oublions pas pour autant les autres étudiants avec lesquels nous avons pu travailler venant de l'ECAM Strasbourg-Europe, de l'Université de Haute Alsace (Licence RegioChimica et Sciences de l'éducation), de la Hochschule für Öffentliche Verwaltung (école d'administration) de Kehl (Master « management des clusters et des réseaux régionaux » et Master « management européen des administrations »), de l'Université de Strasbourg (Master II « PSAUME - Projets et Sociologie de l'Aménagement urbain, des Médiations et de l'Environnement »), de l'EDIAC (formation des éducateurs de jeunes enfants), du CEPA (Customized Study Abroad Programms in Europe), du CIFE (étudiants américains) et de l'IFE (étudiants américains).

b. La communication interculturelle

Comme chaque année, l'Euro-Institut a proposé en 2015, une journée de formation catalogue sur l'interculturel. Cette année, Anne Dussap et Sarah Seitz ont choisi de travailler sur le thème « Agir et communiquer en contexte interculturel ». La formation, qui a rassemblé une petite vingtaine de personne d'horizon divers, a eu un vif succès.

Par ailleurs, Sarah Seitz et Hannah Wunram ont conçu un atelier interculturel pour une soixantaine de jeunes français et allemands en service civique (freiwilliges soziales Jahr en Allemagne) à la demande du Conseil Départemental du Bas-Rhin et du Diakonisches Werk der Evangelischen Kirche der Pfalz (Diakonie de l'Eglise protestante du Palatinat). Cet atelier a permis un rapprochement des jeunes volontaires français et allemands et donné un aperçu des services civiques du pays voisin. Ils ont échangés sur leurs expériences personnelles dans le cadre de leur service civique, sur la culture française et allemande et, à travers une discussion sur des clichés courants, ont appris des aspects encore inconnus de l'autre culture et de l'autre pays. La nécessité, dans le cadre de tels échanges, de questionner également sa propre culture était pour beaucoup de jeunes une découverte nouvelle et intéressante.

Enfin, Sarah Seitz a animé un processus de réflexion interculturelle avec des représentants de différentes associations françaises et allemandes autour de la question de la coordination du travail bénévole en transfrontalier. L'objectif était d'amener les participants à travailler sur la notion de bénévolat en France et en Allemagne et à reconnaitre les particularités des différents partenaires en présence. Cela a permis aux participants de trouver des pistes pour mieux travailler ensemble autour d'objectifs communs.

c. Les systèmes politico-administratifs

La connaissance du système de l'Autre reste une nécessité absolue pour pouvoir identifier son interlocuteur de l'autre côté de la frontière et mieux coopérer avec son voisin. Cette année encore, les trois formations permettant de découvrir les systèmes français, allemand et suisse proposées au catalogue et donc gratuites ont attiré un public très large et très divers.
Notons ici la particularité de 2015 : les acteurs allemands et suisses sont venus en nombre pour connaître les évolutions à venir dans le cadre de la réforme territoriale française. La formation préparé par Eddie Pradier a ainsi remporté un franc succès et a permis de discuter des possibles impacts sur la coopération transfrontalière. C'est également sur ce sujet que Georg Walter est intervenu devant 120 personnes à la demande de la Fondation Union à Sarrebruck.

d. Les cours de langues en tandem

Depuis plusieurs années déjà les Villes de Mulhouse et de Fribourg font appel à l'Euro-institut pour l'organisation de cours de langue en tandem pour leurs agents. En 2015, un cours s'est terminé (avril 2015) et un autre a démarré (octobre 2015). Les cours, animés par Hannah Wunram et Frédérique Mensch (enseignante de FLE à l'Alliance Française), ont lieu alternativement à Fribourg et à Mulhouse.
La particularité de cette démarche est que l'apprentissage est autonome : les apprenants gèrent eux-mêmes leur processus d'apprentissage et en portent la responsabilité. L'enseignant occupe un rôle d'accompagnateur et de conseiller.
Une session tandem se déroule de telle sorte que les participants forment des binômes franco-allemands. La moitié de la session, les deux partenaires parlent français, l'autre moitié, ils parlent allemand. Le partenaire du binôme dont ils sont en train de parler la langue maternelle corrige l'autre en fonction de son niveau de langue et l'aide à élargir son vocabulaire. Ce principe de

donner et de recevoir est une base essentielle de la méthode et constitue en général une source importante de motivation chez les participants. C'était également le cas pour les agents des villes de Mulhouse et Freiburg qui ont mené des conversations animées sur différents sujets et se soutenaient les uns les autres pour s'exprimer dans la langue étrangère.
Le cours tandem permet également non seulement un approfondissement des connaissances de l'Autre au-delà de la langue et participent ainsi à la création de dynamiques d'équipes et transfrontalières. Lors de ces cours, le groupe a par exemple organisé des visites des Villes dans la langue de l'autre en fonction des spécialités des agents.

e. Management de projets transfrontaliers

En 2015, Anne Dussap et Sebastian Rihm ont innové en concevant deux journées de formation sur le montage de projets transfrontalier basées sur la méthodologie d'analyse d'impact développée par l'Euro-Institut et son partenaire à la frontière Irlande-Irlande du Nord, le CCBS (Centre for Cross-Border Studies). Cette formation pilote, qui a attiré de nombreux participants dont certains souhaitaient s'engager dans une future demande de co-financement INTERREG, a donné des repères et des outils pour bien planifier son projet transfrontalier.

Par ailleurs, Eddie Pradier est également intervenu sur cette thématique du management de projets transfrontaliers à Forbach lors de la deuxième journée de formation professionnelle du Réseau ACTION Saar Lorraine. Organisée conjointement par le conservatoire national des arts et métiers (CNAM Lorraine) et par le FITT (Institut für Technologietransfer an der Hochschule für Technik und Wirtschaft des Saarlandes), cette journée intitulée « Entreprendre avec succès sur le territoire transfrontalier » visait principalement à échanger sur les stratégies d'encouragement de l'entrepreneuriat transfrontalier, sur les compétences dont doivent disposer les candidats sur le marché de l'emploi transfrontalier ainsi que sur les possibilités offertes par le programme INTERREG et les limites que présente ce dernier (réglementation européenne en matière d'aides directes aux entreprises ; faible appétence des entreprises à l'égard du programme INTERREG…).

e. Et vu d'ailleurs ?

L'Euro-Institut a accueilli, comme par le passé, plusieurs délégations étrangères. En 2015, elles venaient du Burkina Faso, de Chine ou d'Ukraine. L'échange avec les participants est toujours extrêmement riche et permet de prendre du recul par rapport à notre réalité. Les thèmes abordés touchent à la coopération transfrontalière et au renforcement des capacités des acteurs de la coopération.

2. Formations compétences spécialisées

Dans cette sous-partie, nous choisissons de mettre en lumière quelques-unes des thématiques qui ont marqué l'année 2015.

a. Economie et emploi transfrontalier

Beaucoup d'initiatives et de projets ont vu le jour ces dernières années afin d'ouvrir des perspectives au-delà des frontières pour les jeunes et les demandeurs d'emploi.
En 2015, l'Euro-Institut a participé à cette dynamique avec les activités suivantes.

La première, organisée par Sebastian Rihm et Georg Walter, a donné l'occasion aux experts du Rhin supérieur de revenir sur les résultats de l'étude menée par l'Euro-institut, le DFI et Strasbourg Conseil sur «La formation professionnelle transfrontalière et l'emploi des jeunes dans le Rhin supérieur ». Cette même étude a également pu être présentée et discutée lors d'un atelier qui s'est tenu au Parlement européen lors des Rendez-vous Européens de Strasbourg organisés par le PEAP. Georg Walter a également pu participer à une table ronde sur l'apprentissage transfrontalier organisé par la Südwestmetall (syndicat de l'industrie métallurgique).
Par ailleurs, l'Euro-Institut a répondu, en coopération avec EURES-T, a une demande de la Région Alsace sur la thématique « Résider en France et travailler en Allemagne : les questions les plus courantes liés au droit du travail et la sécurité sociale ». En effet, les étudiants, apprentis ou demandeurs d'emploi qui souhaitent concrétiser une mobilité professionnelle pour un emploi ou un apprentissage en Allemagne ont besoin d'un large éventail d'informations sur le droit du travail applicable et sur la sécurité sociale. Dans le Rhin supérieur, ces personnes peuvent trouver des réponses à leurs questions à différents endroits comme les agences pour l'emploi, EURES-T, Infobest, les syndicats, etc. Cela étant, il est essentiel pour ces professionnels de s'informer sur les éventuelles évolutions de la législation et d'échanger sur leurs pratiques, leurs cas souvent complexes selon les situations des candidats à la mobilité. C'était là l'objectif de ce séminaire animé par Anne Thevenet.
Enfin, Anne Dussap a été sollicitée par l'Agence pour l'emploi allemande afin d'animer un atelier d'experts sur le thème du conseil en orientation à l'heure de l'individualisme et du numérique. Au-delà des questions de générations, de pratiques professionnelles se sont aussi les questions interculturelles qui se sont invitées dans le débat.

Les questions d'emploi et d'économie sont plus généralement également liées à des questions de générations et d'égalités femmes-hommes. L'Euro-Institut a, dans ce contexte, été sollicité par la GFGZ (Gesellschaft zur Förderung der Grenzüberschreitenden Zusammenarbeit – Société pour la promotion de la coopération transfrontalière) pour un soutien -apporté par Sarah Seitz- dans la conception et la réalisation de la manifestation « Génération Y + Démocratie des genres = économie de demain » qui s'est déroulée les 26 et 27 novembre dans les locaux d'ARTE puis du Parlement Européen avec le parrainage d'Evelyne Gebhardt, Députée européenne.

b. Développement durable

Lors de deux grandes actions, l'Euro-Institut a pu proposer une ouverture transfrontalière aux acteurs sur le développement durable.

Dans la continuité de l'atelier proposé aux acteurs du Réseau des Villes du Rhin supérieur en 2014 sur les formes de mobilité urbaines durables et les plans de circulation, un second atelier a été animé en octobre 2015 par Georg Walter. Cette fois-ci, il s'agissait d'examiner plus précisément un projet - les „stations mobilités“ récemment introduites à Offenbourg - et de discuter des possibilités et modalités de transfert de ce concept dans d'autres villes du Rhin supérieur. La possibilité d'un projet transfrontalier intégré pour l'ensemble du réseau de villes fut également évoquée.

Egalement en octobre, s'est tenue la quatrième édition de la formation « Aménagement urbain durable en Allemagne à l'exemple de la Ville de Fribourg » à la demande de l'Institut National des Etudes Territoriales (INET). Cette visite d'études de trois jours préparée par Sarah Seitz et animée par Georg Walter a permis aux 10 participants venus de toute la France de mieux comprendre la mise en œuvre du principe de durabilité à Fribourg tant au niveau des aspects techniques (aménagement de zones résidentielles, plans de circulations durable, rénovation de bâtiment à la norme passive etc.) que des aspects plus humains (stratégies de promotion de l'interaction sociale et de l'entraide de proximité, instrument de démocratie participative). Les échanges et débats

approfondis ont également donné l'occasion aux participants d'identifier les points ou concept intéressants pour une éventuelle adaptation dans leur propre contexte professionnel.

c. Affaires sociales

En coopération avec Infobest Kehl/Strasbourg, l'ESTES et le Conseil Départemental du Bas-Rhin, Anne Thevenet a organisé une journée sur le thème de la prise en charge dépendance, thème très actuel tant en France qu'en Allemagne.
Dans le contexte de vieillissement de la population, la question de la perte d'autonomie et donc de la nécessité de recourir à un tiers pour s'occuper des actions quotidiennes est de plus en plus fréquente. Mais quelles solutions existent ? Cette question constitue un véritable enjeu de société que la France et l'Allemagne ont abordé de manière différente. Les interventions et discussions en regards croisés ont abordé des thèmes tels que la place de la solidarité familiale, l'offre de soins longue durée, les aides, les appuis dont les aidants familiaux peuvent bénéficier, ou encore le financement de la dépendance. Les quelques 80 participants ont pu non seulement identifier les grand principes du système du voisin ce qui dans des cas transfrontaliers peut s'avérer une grande aide mais ils ont également pu s'inspirer des exemples pratiques qui ont été présentés pour de potentielles améliorations de leurs propres pratiques.

C'est également sur le thème de l'intégration qu'Anne Dussap et Sarah Seitz ont travaillé cette année en coopération avec l'ORIV (Observatoire Régional de l'intégration et de la Ville). En effet, la France et l'Allemagne sont confrontées aux questions d'accueil de populations immigrées que ce soit pour des raisons humanitaires, historico-politiques, économiques et démographiques et à la nécessité de les intégrer dans la société – même si la problématique se pose différemment dans chacun des pays. Au-delà des préoccupations d'urgence, ce séminaire a permis de réfléchir à la question : comment, à moyen ou long terme, intégrer ces populations immigrées, que ce soit aux niveaux structurel ou social, dans les sociétés d'accueil. Les interventions ont mis en lumière les modèles d'intégration dans les deux pays ainsi que les défis auxquels sont confrontés la France et l'Allemagne. Au-delà, il s'agissait d'échanger sur les expériences, les pratiques inclusives ou encore sur la sensibilisation aux enjeux et aux responsabilités de chacun.

d. Les comités de pilotage

Depuis respectivement 1994 et 1999, l'Euro-Institut accompagne les groupes « Santé et sécurité du travailleur par-delà les frontières » et « Police – Justice – Gendarmerie ». Ces groupes se retrouvent plusieurs fois par an et travaillent, chaque année, à l'organisation d'un grand forum transfrontalier pour le premier et à plusieurs sessions de formation pour le second. En 2015, un nouveau groupe voit également le jour et permet de rassembler les acteurs français et allemand de la probation.

En 2015 le groupe « Santé et sécurité du travailleur par-delà les frontières », animé par Virginie Conte et Anne Thevenet, s'est penché sur la question des maladies professionnelles. En effet, malgré tous les efforts faits en matière de prévention, l'exposition aux risques professionnels persiste et concourt à la survenance de milliers de maladies aussi bien en France qu'en Allemagne. Quel est le processus de reconnaissance et d'indemnisation d'une maladie professionnelle ? Comment réorienter une approche initialement tournée vers les soins et la réparation vers une approche globale de la santé au travail privilégiant la prévention ? Quelles sont les bonnes pratiques de prévention ? Telles étaient les questions qui ont pu être traitées lors

du forum qui s'est tenu le 19 novembre au Parlement européen avec le soutien des députées Anne Sander et Jutta Steinruck[2].

En 2015, la Police Nationale, la Gendarmerie Nationale, la Justice française, la police du Bade-Wurtemberg et le ministère de la Justice du Bade-Wurtemberg ont de nouveau confié l'organisation du cycle de formations franco-allemand sur la coopération policière et judiciaire à Margot Bonnafous et Sarah Seitz. 135 policiers, gendarmes et magistrats ont été formés sur différents sujets lors de quatre formations dispensées comptabilisant sept jours au total. En 2015, outre les formations d'introduction portant sur l'organisation et les possibilités légales de coopération policière et judiciaire transfrontalière, un séminaire sur les vols en bandes organisées ainsi qu'un séminaire sur les faux et usage des faux ont été proposés. Une formation sur l'immigration irrégulière qui devait se dérouler en novembre 2015 a dû être reportée en raison des attentats à Paris et aura lieu en 2016. Ce cycle de formations est proposé depuis 2000 sans interruption. A ce jour, ce sont 3000 policiers, gendarmes et magistrats qui ont participé à ces séminaires transfrontaliers et interservices.

Le groupe de travail franco-allemand « Probation », composé de 15 représentants de la DISP (Direction interrégionale des services pénitentiaires), du DBH (organisation constituée d'associations pour le travail social, le droit pénal et les politiques de lutte contre la criminalité), des associations Neustart gGmbH et Sozialen Rechtspflege Ortenau e.V. ainsi que d'autres représentants de la justice s'est réuni cinq fois en 2015. Les réunions ont été préparées et accompagnées par Margot Bonnafous et Virginie Conte. L'objectif premier était la préparation d'un colloque franco-allemand en 2016 sur la « transposition de la décision-cadre européenne sur la reconnaissance mutuelle des mesures de probation et des peines de substitution ». Outre l'organisation de ce colloque, les réunions franco-allemandes avaient d'autres contenus et objectifs. Dès le début des travaux communs, le groupe constata la nécessité de découvrir les systèmes de probation et les méthodes de travail afin de pouvoir coopérer de façon constructive. Ce besoin d'échange d'informations et d'expériences a marqué toutes les rencontres. Le contact personnel entre les représentants français et allemands constituait également un objectif important des réunions de travail. Parallèlement, les interlocuteurs se sont aperçus qu'outre l'application des réglementations européennes, des solutions doivent être trouvées pour les défis particuliers qui se présentent aux régions frontalières. Trouver de telles pistes de solutions pourrait devenir un objectif à long terme de ce groupe de travail franco-allemand.

3. Formations compétences européennes

La nouvelle période de programmation 2014-2015 se mettant en place, les acteurs ont souhaité pouvoir se familiariser avec les nouveaux programmes européens tant structurels que sectoriels et les nouvelles règlementations.
Aussi l'Euro-Institut a développé trois formats en 2015 pour répondre à ces demandes.

Premier format : « Roadshow ». Peter Friedrich, Ministre pour le Bundesrat, l'Europe et les Affaires Internationales du Land du Bade-Wurtemberg, a sollicité l'appui de l'Euro-Institut pour l'organisation de sessions d'information à Emmendingen, Lörrach, Konstanz et Waldshut. Ces tables rondes, animées par Georg Walter ou Anne Thevenet, ont permis à une quarantaine de personnes dans chaque ville, de connaître les grands principes du programme INTERREG. Les discussions avec les potentiels futurs porteurs de projets ont été très constructives.

Deuxième format : la formation intra. A la demande de la Direction interrégionale des services pénitentiaires, Virginie Conte et Georg Walter ont conçu et animé deux journées de formation pour

[2] Vous retrouverez la documentation de ce forum sous : http://www.euroinstitut.org/wFranzoesisch/5-Ressources/Documentation/2015-Forum_Sante.php

« comprendre l'Europe ». Après une première journée plus théorique, la seconde journée a laissé place à la pratique avec des visites du Parlement européen, du Conseil de l'Europe et également une conférence du Comité européen pour la prévention de la torture et des peines ou traitements inhumains ou dégradants. Les participants ont ainsi pu mieux appréhender et comprendre le rôle que joue l'Europe dans leur domaine professionnel.

Enfin, troisième format : la formation catalogue. L'enjeu était dans cette journée animée par Georg Walter de montrer aux acteurs du transfrontalier quels étaient les programmes européens disponibles pour leurs projets. Au-delà d'INTERREG V A Rhin Supérieur, des programmes sectoriels, notamment dans le domaine de la culture, la jeunesse, la citoyenneté, l'économie, l'innovation ou bien l'environnement ont été mis en lumière par les intervenants du Bureau Alsace à Bruxelles.

II. Les études

Le volet « études » de l'activité de l'Euro-Institut permet d'apporter une vision fine d'une situation ou d'une thématique aux acteurs du territoire. Souvent les données statistiques comparables manquent, les informations dans la langue du voisin sont indisponibles, les contextes juridiques trop différents, etc. Les compétences de l'Euro-Institut peuvent permettre d'analyser une situation donnée, de la discuter avec les commanditaires et d'émettre, sur la base de ces travaux, des recommandations constructives.

1. Etablissement des valeurs des indicateurs de résultat du programme opérationnel INTERREG V Rhin supérieur

En 2013-2014, l'Euro-Institut avait, conjointement avec le cabinet Absiskey, réalisé l'évaluation ex-ante du programme opérationnel (PO) INTERREG Rhin supérieur 2014-2020 pour le compte de l'Autorité de gestion du programme. Dans ce cadre, l'Euro-Institut avait développé les méthodologies pour l'établissement des valeurs de référence et valeurs cibles des indicateurs de résultat du PO. L'autorité de gestion a fait de nouveau appel à l'Euro-Institut et Absiskey en 2015 pour une mission complémentaire concernant sept indicateurs dont les valeurs n'avaient pu être établies au moment du dépôt du PO. Cette mission, réalisée par Eddie Pradier, qui s'achèvera à l'été 2016, est d'une grande importance pour le programme INTERREG, puisque l'acceptation du PO par la Commission européenne était conditionnée à l'établissement des valeurs de l'ensemble des indicateurs de résultats dans un délai imparti. Concrètement, cette mission vise à :

- Affiner et consolider la méthodologie initialement proposée pour l'établissement des valeurs
- Procéder au calcul des valeurs
- Mettre en place une méthodologie permettant de renseigner l'indicateur à intervalle régulier pendant la période de programmation afin de mesurer la progression dans l'atteinte des objectifs du programme.

L'Euro-Institut a en particulier la charge des indicateurs de résultat des trois objectifs spécifiques de l'Axe 1 du PO portant sur la recherche et l'innovation. Il a pu ainsi utilement capitaliser sur son positionnement en tant que porteur de projet du bureau de coordination du Pilier Sciences de la RMT.

L'Euro-Institut s'occupe également de l'indicateur de résultat de l'OS 8 visant l'extension des débouchés transfrontaliers des PME du Rhin supérieur. Les travaux sur cet indicateur ont conduit notamment à la réalisation d'une enquête téléphonique auprès de 1000 PME du Rhin supérieur. Au-delà du calcul de l'indicateur proprement dit, les résultats de cette enquête pourront sans doute apporter de nombreux enseignements sur la nature et l'ampleur des activités transfrontalières des PME sur notre territoire transfrontalier.

2. Poursuite de l'étude sur le manque de personnels qualifiés dans le domaine de la santé dans le Rhin supérieur

L'Euro-Institut avait été mandaté en 2014 par le groupe de travail (GT) « Politiques de santé » de la Conférence du Rhin supérieur (CRS) pour la réalisation d'une étude transfrontalière sur la thématique des besoins en personnels de santé dans le Rhin supérieur. Accompagnés par un comité de pilotage émanant du groupe de travail, les travaux, pilotés par Eddie Pradier en coopération avec Anne Dussap et Saskia Rybarczyk, se sont poursuivis en 2015 et se sont achevés en septembre. Pour rappel, cette étude couvre les volets suivants :

- Analyse comparative des besoins dans les trois sous-espaces nationaux du Rhin supérieur

- Analyse des mesures mises en place dans les différents sous-espaces (par les administrations de santé ou par les établissements de soin) pour faire face aux problèmes de pénurie ou de recrutement de personnels – Mise en évidence de bonnes pratiques
- Comparatif des métiers infirmier et aide-soignant, et comparatif des formations correspondantes
- Transparence sur les modalités concrètes de reconnaissance des qualifications professionnelles en contexte transfrontalier
- Elaboration de recommandations visant à exploiter les potentiels transfrontaliers existants pour mieux faire face aux difficultés recensées en termes de besoins de personnels

La recommandation principale de l'étude réside dans la mise en place d'une stratégie de renforcement de la mobilité transfrontalière sur certains métiers de soins. Cette stratégie a été conçue de telle sorte qu'elle ne génère pas de concurrence entre les territoires.

Suite à leur validation par le GT « Politiques de santé », les résultats de l'étude ont été rendus publics lors de la plénière de la CRS le 27 novembre à Rastatt, et y ont fait l'objet de plusieurs résolutions. Eddie Pradier les a également présentés lors de deux manifestations aux Regierungspräsidien de Karlsruhe et Freiburg en décembre 2015 et janvier 2016. Suivront une présentation de l'étude dans la Grande Région en juin 2016, puis lors du Congrès des soins que le GT a prévu d'organiser à l'automne 2016.

L'étude ayant reçu un accueil très positif, le GT a décidé de publier la synthèse des résultats sous la forme d'une brochure qui a été distribuée lors de la plénière de la CRS et a fait l'objet d'une diffusion large auprès des acteurs de santé dans les trois pays. En parallèle, le groupe de travail a également souhaité que l'intégralité de l'étude soit publiée[3]. Les travaux y afférant ont commencé fin 2015 et se poursuivront jusqu'à l'été 2016.

Cette étude a constitué un élément clé dans le positionnement de l'Euro-Institut sur le champ de la santé en vue du futur projet TRISAN (cf. partie III-1).

[3] http://www.conference-rhin-sup.org/fr/sante/apercu/actualite/items/synthese-de-letude-sur-le-manque-en-personnels-qualifies-dans-le-secteur-de-la-sante-dans-le-rhin-superieur.html

III. L'Euro-Institut, plateforme neutre, accompagne les acteurs du territoire

Les missions d'accompagnement de l'Euro-Institut sont très diversifiées : elles peuvent être ponctuelles ou s'inscrire dans la durée, appuyer une démarche, un projet, un partenariat ou une équipe et se basent toujours sur l'approche neutre et objective de l'Euro-Institut.

1. Santé

De la conférence franco-germano-suisse réalisée à la demande du Ministère Fédéral de la Santé allemand (Bundesministerium für Gesundheit - BMG) les 17 et 18 novembre 2014 par Anne Dussap et Sarah Seitz, ont découlé un certain nombre d'activités autour de la coopération en matière de santé.
Tout d'abord, l'Euro-Institut a réalisé un rapport permettant de capitaliser les conclusions de la conférence et de présenter les expériences de montage de projets de coopération inter-hospitalière[4].
Ensuite, et dans la continuité de la collaboration avec le Groupe de Travail « Politiques de santé » de la Conférence du Rhin Supérieur entamée pour la préparation de la conférence, un petit groupe de travail s'est constitué pour discuter de l'opportunité de monter un projet INTERREG permettant de mettre en place un centre de compétences trinational (TRISAN) permettant de favoriser l'émergence de projets transfrontaliers en matière de santé. L'Euro-Institut a été mandaté pour animer les réflexions et les travaux et pour assurer la rédaction du projet. Anne Dussap - accompagnée par Eddie Pradier- a démarré en 2015 ce processus qui aboutira avec la demande de co-financement INTERREG qui sera déposée au comité de suivi du 30 juin 2016.
Enfin, l'Euro-Institut a préparé un atelier du travail pour la mise en réseau des hôpitaux du Rhin supérieur afin de faciliter la prise de contact et les échanges et de développer les coopérations. L'atelier aura lieu le 28 avril 2016.

Par ailleurs, Anne Dussap a organisé et animé, à la demande du Landratsamt de l'Ortenaukreis et du Conseil départemental du Bas-Rhin, une visite du centre de dépistage des infections sexuellement transmissibles (IST) porté par le Conseil départemental, suivie d'un temps d'échange sur les dispositifs de prévention des IST mis en place par les deux institutions.

2. Affaires sociales

Suite à un premier atelier franco-allemand « Droits de l'enfant / Droits des parents en protection de l'enfance : deux approches contrastées d'un même dilemme - Perspectives comparatives France / Allemagne » ayant eu lieu en 2013, le besoin d'aller plus loin sur cette thématique a été très largement exprimé. Ainsi, un groupe d'experts a été mis en place par l'ESTES (Ecole Supérieure en Travail Educatif et Social de Strasbourg) en coopération avec l'Evangelische Hochschule de Fribourg (Université protestante de sciences appliquée) et avec l'appui de l'Euro-Institut. Ce groupe, co-animé par Margot Bonnafous puis Anne Thevenet s'est réuni six fois entre septembre 2014 et octobre 2015. L'objectif était à la fois d'approfondir la connaissance mutuelle des systèmes et de travailler parallèlement à l'élaboration d'un lexique de la protection de l'enfance. Ce sont ces travaux qui ont été présentés lors d'une journée de restitution du 12 novembre. Lors de cette dernière, plus de 100 professionnels de la protection de l'enfance qu'ils soient travailleurs sociaux, éducateurs, cadres administratifs, directeurs d'établissements ou juge des enfants, qu'ils travaillent en France ou en Allemagne, ont eu l'occasion de se rencontrer et d'échanger sur des thèmes aussi variés que la prévention dans la petite enfance, l'éloignement, le placement,

[4] http://www.euroinstitut.org/pdf/Download-Unterlagen/2014-BMG/Rapport_de_la_conference_Sante_sans_frontiere.pdf

l'évaluation du danger, le rôle et la place du juge, le droit des parents, les droits de l'enfant ou encore l'importance du travail en réseau.
Tout au long des travaux du groupe, les différences structurelles mais aussi culturelles ont pu être soulignées. Néanmoins, l'intérêt commun poursuivi par tous acteurs à savoir le bien de l'enfant a permis à tous de se rejoindre autour des impératifs de transparence, d'ouverture et de flexibilité. Ces derniers permettent de renforcer à l'efficacité de la pratique professionnelle au quotidien à travers l'échange et la coopération entre les acteurs au niveau local et transfrontalier.
Le travail se poursuivra en 2016 autour de la réalisation d'un « guide pratique des situations transfrontalières dans la protection de l'enfance ».

Dans le cadre de son partenariat avec l'ESTES, l'Euro-Institut -et notamment Anne Thevenet- a pu soutenir l'organisation d'une rencontre, à laquelle ont participé plus de 70 personnes, venant conclure les travaux du groupe d'experts « le développement social urbain en perspective transfrontalière ». Cette journée d'étude a proposé une comparaison des programmes « Politique de la ville » en France, « Soziale Stadt » en Allemagne et « Projets urbains » en Suisse. Une large place a également été accordée aux projets innovants développés dans plusieurs quartiers des trois pays.

3. Coopération avec NovaTris, centre de compétences transfrontalières de l'Université de Haute-Alsace

L'Euro-Institut a accompagné NovaTris depuis ses débuts en 2013. En 2015, la coopération s'est concentrée sur 3 axes.
Il s'agissait tout d'abord de finaliser un « inventaire de méthodes pour l'apprentissage interculturel »[5]. Ce dernier, rédigé par Hannah Wunram et Anne Dussap, s'adresse aux formateurs et enseignants et vise à présenter les approches et méthodes existantes afin de permettre aux formateurs de mener une réflexion méthodologique et d'élargir leur répertoire de méthodes. A travers de nombreuses indications bibliographiques et liens Internet, l'inventaire donne également des pistes pour une recherche plus approfondie sur les approches présentées.
Hannah Wunram a également pu développer un cours et enseigner la communication interculturelle aux étudiants en deuxième année de Licence « sciences de l'éducation » de l'Université de Haute Alsace. Grâce à des exercices interactifs ou à des séances de réflexions et de discussion, les étudiants ont pu aborder des thèmes comme la communication en contexte interculturel, la discrimination ou encore la gestion de la diversité à l'école.
Enfin, l'Euro-Institut a participé aux Journées NovaTris des 25 et 26 novembre 2015. La manifestation s'adressait à toute personne intéressée par la pédagogie de l'interculturel. Le programme était constitué principalement d'ateliers autour de la thématique « se connaitre – à la rencontre de l'autre – faire ensemble ». L'un d'entre eux a été animé par Hannah Wunram. Elle a invité les participants à prendre conscience des différentes facettes de leur propre identité à travers des exercices interactifs. La réflexion commune a donné lieu à des échanges enrichissants sur des questions telles que « Qu'est-ce qui me caractérise en tant que personne ? » « Comment les autres me perçoivent-ils ? ».

4. Forum citoyen trinational du Rhin supérieur : le sport au-delà des frontières

Depuis 2010, plusieurs forums citoyens du Rhin supérieur ont été organisés avec pour objectif de renforcer l'identité commune des citoyens. En 2015, la Région Alsace a fait appel à l'Euro-Institut afin de la soutenir dans l'organisation du forum trinational dédié à la question du sport par-delà les frontières. Margot Bonnafous a ainsi été chargée d'accompagner la conception de l'évènement, sa

[5]http://www.euroinstitut.org/pdf/Publikationen/Inventaire_methodes_apprentissage_interculturel.pdf

préparation et son animation. Lors de la manifestation qui s'est déroulée le 16 mai, les participants ont pu débattre autour des questions concernant le bénévolat dans le sport, la gouvernance du sport ainsi que sur le lien entre la jeunesse et le sport. Le résultat des échanges, qui ont contribué à renforcer les réseaux transfrontaliers dans le domaine du sport, ont été publié dans un rapport disponible en ligne.[6]

5. GLCT Pays des 2 Brisach

Le Groupement local de coopération transfrontalière « Pays des 2 Brisach » (« GLCT ») a été créé en juin 2013. Depuis, les 16 élus français et allemands partie prenante au GLCT se réunissent régulièrement. Ces réunions sont accompagnées d'exposés ou de visites thématiques. Un fond pour le bilinguisme a également été mis en place. En 2015, le GLCT a souhaité aller plus loin et trouver un fil conducteur à ses actions, définir des priorités et ainsi une feuille de route pour son action future.
C'est dans ce contexte, que le GLCT a sollicité l'Euro-Institut pour animer un processus de réflexion stratégique dont l'objectif est d'aboutir à cette feuille de route.
Dans le cadre de l'accompagnement proposé, Anne Thevenet a tout d'abord amené les élus à effectuer un état des lieux. La vision partagée de ce dernier était un prérequis indispensable à la réflexion sur un projet d'avenir que chacun puisse s'approprier et mettre en œuvre.
Les résultats du premier atelier de travail ont permis de lister quatre grands thèmes. C'est autour de ces derniers que les discussions se sont poursuivies lors d'un second atelier. Chacun des membres du Comité directeur a alors pu formuler des idées et/ou souhaits de coopération et de projets autour de ces grands axes. Les propositions ont ensuite pu être discutées et priorisées.
Ces deux ateliers ont permis à Anne Thevenet de pouvoir établir une proposition de la feuille de route du GLCT pour les années à venir.

6. Maison franco-allemande de la petite enfance

A la demande des Villes de Kehl et de Strasbourg, l'Euro-Institut a été amené à accompagner le projet innovant qui est celui de la Maison franco-allemande de la petite enfance. Qui dit projet pionnier dit défis ! L'un des défis de ce projet est celui de l'interculturel. Aussi Anne Dussap, Sarah Seitz et Anne Thevenet sont allées à la rencontre des acteurs du projet, tous extrêmement motivés, afin de mieux cerner les champs d'amélioration potentiels et proposer un accompagnement et des formations spécifiques. En 2015, trois ateliers ont ainsi pu être proposés à l'équipe.

7. Coopération avec le Master « Politiques Européennes » de l'Institut d'Etudes Politiques de Strasbourg autour du management de projets

A l'heure où INTERREG V s'ouvre, l'Euro-Institut a souhaité renforcer encore davantage sa capacité et son expertise pour accompagner les acteurs du transfrontalier dans leurs démarches et leurs projets. Pour ce faire, l'Euro-Institut travaille sur une « boîte à outils pédagogiques » à usage interne, spécifique au management de projets transfrontaliers. Il s'agit de pouvoir disposer d'outils et d'études de cas, qui reflètent précisément la réalité de terrain.
Pour ce projet, l'Euro-Institut a travaillé avec un groupe d'étudiants du Master « Politiques Européennes » de l'Institut d'Etudes Politiques de Strasbourg. Sur la base d'entretiens avec des porteurs de projets, les étudiants, encadrés par Anne Dussap, Eddie Pradier et Anne Thevenet,

[6] http://www.euroinstitut.org/wFranzoesisch/5-Ressources/Documentation/2015-Forum_Sport.php

ont rédigé des fiches projet et ont développé, sur cette base, des outils pédagogiques qui pourront être utilisés en formation.

8. Contribution au master à distance « Gouvernance dans la coopération au développement et dans la coopération transfrontalière »

La Hochschule für öffentliche Verwaltung de Kehl (école d'administration) s'est tournée vers l'Euro-Institut dans le cadre de la conception d'un master à distance sur le thème de la "Gouvernance dans la coopération au développement et dans la coopération transfrontalière". Deux modules de ce master devaient traiter de sujets qui rentraient pleinement dans les compétences de l'Euro-Institut. Ainsi Margot Bonnafous a rédigé sept chapitres du troisième module de formation sur « Union Européenne et comparaison des modèles d'intégration ». De son côté, Anne Dussap a élaboré un plan détaillé accompagné d'une bibliographie exhaustive pour le module sept intitulé « Interculturalité et médiation dans le contexte de projets transfrontaliers ».

9. Le pilier Sciences de la Région Métopolitaine Trinationale du Rhin supérieur

L'année 2015 a été une phase de transition pour le bureau de coordination du Pilier Sciences. En tant que porteur du projet Interreg IV A « Gouvernance pour le Pilier Sciences de la Région Métropolitaine Trinationale du Rhin Supérieur », l'Euro-Institut, en coopération avec Janosch Nieden, le coordinateur du Pilier Sciences, hébergé au sein de l'Euro-Institut a assuré la finalisation administrative du projet. Dans le contexte de la clôture du projet et du départ de Janosch Nieden, l'Euro-Institut et les partenaires du projet ont décidé de mettre en place un financement de transition. Ce dernier devait permettre d'embaucher un nouveau coordinateur et d'élaborer une demande de financement pour le programme Interreg V Rhin Supérieur 2014-2020. Daniel Schaefer, le nouveau coordinateur a pris ses fonctions en mars 2015.
Les partenaires de l'ancien projet ont défini conjointement l'orientation thématique des missions du bureau de coordination. En outre, ils ont agrandi le cercle des partenaires cofinanceurs en intégrant l'alliance des grandes écoles TriRhenaTech, fondée en 2014 ainsi que « Eucor – The European Campus », reconstitué en GECT.
Les nouvelles missions comprennent notamment l'accompagnement des porteurs de projet dans le cadre du dispositif « Offensive Sciences », jusqu'alors réalisé par le « Steinbeis Europa Zentrum ». En collaboration avec les acteurs du pilier économie, le transfert technologique a également été défini comme axe de travail central. Enfin, le cycle de manifestations « Dialog Science », ayant fait preuve de succès dans le passé, continuera à être développé pour soutenir l'échange entre sciences, économie, politique et société civile.
Les travaux préalables et la coordination des différents partenaires ont débouché dans le dépôt de la demande de financement. Le comité de suivi du programme Interreg V Rhin Supérieur, sous la présidence de Mme Bärbel Schäfer, Regierungspräsidentin de Fribourg, a accepté le projet lors de sa réunion en décembre dernier. Afin de permettre au bureau de coordination d'accompagner de façon optimale l'Offensive Sciences, une durée de réalisation exceptionnelle de 5 ans a été accordée au projet. Son financement est ainsi assuré jusqu'en 2020.

10. Animation diverses

Cette année encore, les collaborateurs et collaboratrices de l'Euro-Institut ont été sollicités pour intervenir lors de divers évènements ou pour les animer.

Une conférence de haut niveau s'est déroulée le 21 octobre 2015 au bureau de représentation du Land de Brandebourg à Bruxelles à l'invitation de Kathrin Schneider, ministre des Infrastructures et de l'Aménagement du territoire. L'échange, animé par Georg Walter, s'est articulé autour des questions de transports publics transfrontaliers dans l'UE. Etaient présents la ministre Kathrin Schneider mais également François Bausch, ministre du Développement durable et des Infrastructures luxembourgeois, ainsi que Michael Cramer, président de la Commission des transports et du tourisme du Parlement européen. L'accent fut mis sur la situation à la frontière germano-polonaise. Partant, les perspectives actuelles et futures du développement systématique des transports publics transfrontaliers dans l'UE ainsi que le rôle des régions frontalières et des espaces de coopération transfrontaliers faisaient l'objet d'une discussion critique.

Georg Walter a fait une présentation sur les potentiels et les obstacles à la formation transfrontalière et l'emploi des jeunes dans la région du Rhin supérieur dans le cadre d'une conférence organisée à Eupen par les partenaires opérationnels de la Task Force frontaliers de la Grande Région SaarLorLux, la communauté germanophone de Belgique. Cette conférence se déroulait dans le cadre de la présidence de la Wallonie en coopération avec la communauté germanophone de Belgique et la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Le 22 mai 2015 Georg Walter a également animé l'évènement qui avait lieu à l'usine Mercedes-Benz de Wörth pour les 20 ans du cursus « Mécanique et Mécatronique » de la Hochschule Karlsruhe – Technik und Wirtschaft et de l'ENSMM Besançon.

Enfin, Georg Walter a animé un atelier stratégique de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau le 18 juin 2015.

IV. Les réseaux : complémentarités, échanges, transferts de bonnes pratiques et développement d'innovation

Pour l'Euro-Institut, l'activité en réseau représente une véritable valeur ajoutée et poursuit trois objectifs. Le premier est la rencontre avec d'autres acteurs, des clients ou partenaires potentiels. Le second est l'échange de bonnes pratiques et le développement d'innovations et de projets que l'on n'aurait pas pu mener seul. Le troisième enfin est d'assoir son positionnement dans un contexte de plus en plus interdépendant et mouvant.

1. Le TEIN (Transfrontier Euro-Institut Network) ou le renforcement des capacités des acteurs du transfrontalier en Europe[7]

Lancé en octobre 2010 grâce à un projet « Leonardo Partenariat », le TEIN, piloté par Anne Thevenet, a poursuivi ses activités entre 2012 et 2014 autour du projet PAT-TEIN (Professionalizing actors of transfrontier cooperation within TEIN) co-financé par le programme « Leonardo Transfert d'Innovation ». Le projet a abouti à la publication de quatre manuels pour la formation au management interculturel de projets transfrontaliers adaptés à quatre frontières européennes pilotes[8].

Ces succès ont amené deux nouveaux membres à rejoindre le réseau -l'Université de Gérone d'une part et l'Institut franco-belge frontières et discontinuités d'autre part- portant ainsi le nombre de membres à 14.

2015 aura été pour le réseau une année stratégique de conception et de positionnement. En effet, le TEIN a déposé deux projets. Le premier porté par l'IEP de Strasbourg dans le cadre du Programme « Jean Monnet Network » visait à bâtir le volet « recherche » du TEIN. L'objectif était de fédérer les différents chercheurs sur la coopération transfrontalière -champ d'étude relativement récent- en proposant des activités communes comme des rencontres thématiques, des cours croisés ou le travail en commun sur des outils pédagogiques. Le projet envisageait également la création d'un centre de ressources virtuel sur les questions transfrontalières. Le second, également porté par l'IEP de Strasbourg émargeait au programme Horizon 2020. Il proposait une analyse du lien entre intégration européenne et coopération transfrontalière. Cette analyse devait se baser sur les acteurs locaux et régionaux de huit territoires transfrontaliers. Une approche en trois temps avait été définie. Tout d'abord l'analyse historique des huit territoires étudiés, étape qui aurait permis d'identifier les principaux acteurs du territoire. Il s'agissait ensuite d'étudier la pertinence des structures de gouvernance/instruments légaux d'une part et de la politique régionale européenne d'autre part pour l'identification européenne des acteurs. La dernière étape prévoyait l'interview des acteurs, ce qui aurait permis de finaliser l'analyse comparative et interdisciplinaire. Malheureusement ces projets n'ont pas été retenus par la Commission européenne. Malgré la déception, la dynamique créé par ce travail a été extrêmement positive et permet au réseau de rebondir.

La réflexion ouverte par la Présidence Luxembourgeoise du Conseil de l'Union européenne ainsi que par la Commission européenne avec la Cross-Border Review, sur la question de l'élimination des obstacles à la coopération transfrontalière a constitué une véritable opportunité pour le réseau. En effet, le TEIN (Anne Thevenet pour l'Euro-Institut et Ruth Taillon pour le CCBS) a été sollicité pour faire partie d'un groupe d'expert lancé par la DG Regio sur cette question. Par

[7] www.transfrontier.eu
[8] www.pat-tein.eu

ailleurs, le réseau a également apporté sa contribution à la consultation publique ouverte de septembre à décembre 2015 par la DG Regio toujours sur cette même thématique.[9]

Plusieurs membres du TEIN (Birte Wassenberg - IEP de Strasbourg, Bernard Reitel - Institut frontières et discontinuité) ont également travaillé avec la MOT (Mission opérationnelle transfrontalière) sur la publication « La coopération territoriale en Europe - Une perspective historique » commandité par la Commission européenne[10].

Enfin, le réseau a été présent lors de différentes manifestations comme le 25° anniversaire du programme INTERREG, l'Assemblée générale de la MOT (Mission opérationnelle transfrontalière), les OpenDays, les Castle Talks[11] ou encore la conférence inaugurale d'ITEM (Institute for transnational and euroregional cross-border cooperation and mobility).

Notons également ici, pour conclure, que les partenaires Tchèques et Polonais du TEIN se sont associés à leurs partenaires Slovaques pour constituer un Euro-Institut PL-CZ-SK. Ce dernier a vu le jour le 30 juin 2015 à Katowice (PL)[12].

2. Dante 4 PA - Danube Network of Training Experts for Public Administration

Les activités que l'Euro-Institut mène à la demande du Ministère d'Etat du Bade-Wurtemberg dans le cadre du réseau DANTE 4 PA se sont poursuivies en 2015. En juillet, Sebastian Rihm qui avait coordonné les travaux du réseau depuis plusieurs années a quitté l'Euro-Institut pour prendre le poste de Directeur du « Bureau-Danube » des villes d'Ulm et Neu-Ulm. C'est alors Georg Walter qui a repris la coordination du réseau et de ses activités à savoir principalement le projet START DANTE 4 PA mais aussi la prise de contacts ainsi que le maintien des contacts existants au niveau d'acteurs qui n'étaient pas forcément partenaires du projet START mais qui ont montrés un intérêt certain pour participer à un futur projet de plus grande ampleur qui fera très vraisemblablement suite au projet START. Dans ce contexte, plusieurs discussions ont eu lieu : la conférence annuelle de la stratégie européenne pour le Danube qui s'est tenue à Ulm en octobre 2015 a marqué dans ce contexte une étape importante.

En novembre 2015, Margot Bonnafous, qui coordonne le projet START, était présente lors de la conférence organisée à Budapest par l'Université Andrássy sur le thème « Intégration et cohésion européenne : le rôle de la coopération régionale dans l'Espace Danube ». A cette occasion, elle a présenté le projet START DANTE 4 PA. En marge de cette conférence, Margot Bonnafous a également pu participer au « Andrássy Forum for Western Balkan Studies ». Cette réunion de travail a donné l'occasion de positionner et renforcer l'action du forum au niveau de la coopération régional dans l'espace Danube. Les échanges avec les représentants de Serbie, de Bosnie-Herzegovine, d'Autriche et de Hongrie ont permis d'identifier de nouvelles pistes de coopération très intéressantes avec les pays des Balkans de l'Ouest.

Par ailleurs, l'Euro-Institut a poursuivi son implication dans le partenariat entre l'Ortenaukreis et la région de Vidin en Bulgarie, A ce titre, Sebastian Rihm a participé à la commission mixte Bade-Wurtemberg / Bulgarie qui s'est tenue en janvier 2015.

Enfin, les contacts avec la Serbie et en particulier avec la Voïvodine se sont approfondis.

[9] http://www.euroinstitut.org/pdf/Download-Unterlagen/2016-Newsletter/TEIN_Answer_-_consulation_on_overcoming_obstacles_in_border_regions.pdf

[10] http://ec.europa.eu/regional_policy/sources/information/pdf/brochures/interreg_25years_fr.pdf

[11] Les Castle Talks sur la coopération transfrontalière se tiennent depuis plusieurs années en décembre à Strasbourg au Château de Pourtalès. Ils sont organisés par le professeur Birte Wassenberg, avec le soutien du Centre Raymond Poidevin de l'Université de Strasbourg et de la Fondation CEPA.

[12] http://www.euro-in.org/en

Du 1er au 5 février 2015 l'Euro-Institut (Sebastian Rihm et Georg Walter) a organisé un voyage d'études de quatre jours autour du thème « La coopération transfrontalière dans le Rhin supérieur et dans la région du lac de Constance ». L'objectif de la visite était l'échange d'expériences pratiques à la lumière d'exemples de coopération réussies dans ces deux espaces transfrontaliers. C'est dans le cadre d'un partenariat que l'équipe projet composée de représentants du Ministère d'Etat, du Ministère de l'Economie et des Finances du Bade-Wurtemberg et de l'Euro-Institut a accueilli un groupe de visiteurs venus de la région centrale du Danube. Le groupe était composé de représentants institutionnels de la province autonome de Voïvodine (Serbie), des régions de Vukovar-Syrmie (Croatie), Osijek Baranja (Croatie), Bács-Kiskun (Hongrie), Csongrád (Hongrie), Caras-Severin (Roumanie) et Timis (Roumanie).

3. L'Association Europa : un réseau scientifique européen spécialisé dans l'administration publique

En 2015, l'Euro-Institut a poursuivi sa coopération avec l'association EUROPA. Ce réseau d'experts de l'administration a pour axes de travail principaux la comparaison européenne, l'échange d'expériences ainsi que la recherche sur les questions administratives. Margot Bonnafous, de l'Euro-Institut, collabore aux initiatives du réseau et a été chargée de représenter EUROPA lors de la Conférence des OING du Conseil de l'Europe à Strasbourg. En 2015, EUROPA fêtait ses 20 ans. Pour l'occasion, le réseau organisait un colloque sur le sujet « Construire et préserver la paix : une ambition européenne ». L'Euro-Institut, représenté par Margot Bonnafous, a contribué à la réflexion en présentant quelques aspects concernant les différents cadres de la coopération transfrontalière et européenne et les impacts de ces coopérations sur les administrations nationales.

V. Interventions et participation à des manifestations extérieures

Bien entendu, l'Euro-Institut participe activement à différentes manifestations ou initiatives. Nous choisissons ici de mettre en lumière trois d'entre elles.

1. Le Conseil de développement de l'Eurométropole de Strasbourg

Le Conseil de développement est une instance participative qui a pour but d'inviter au dialogue entre les élus, les institutions européennes et transfrontalières et la société civile. Il doit contribuer à construire les orientations du développement de l'Eurométropole en associant directement et pour la première fois tous les habitants de l'ensemble de l'agglomération.
Pour ce faire 114 membres désignés pour 3 ans renouvelables. Trois groupes de membres composent cette assemblée :

- des citoyens majeurs issus des 28 communes de l'Eurométropole (57 personnes),
- des personnalités ressources disposant d'une expertise reconnue ou assumant des responsabilités spécifiques (40 personnes),
- des représentants des institutions allemandes, transfrontalières et européennes (17).

C'est au titre de ce dernier groupe que la Direction de l'Euro-Institut a été invitée à participer aux travaux de ce Conseil dont la séance constitutive s'est tenue le 29 mai 2015.

2. Séminaire sur la Gouvernance Démocratique des Espaces Transfrontaliers

L'Euro-Institut s'est activement impliqué lors d'un séminaire sur la Gouvernance Démocratique des Espaces Transfrontaliers organisé par le Conseil de l'Europe les 22 et 23 octobre 2015 à Saint-Louis ; Georg Walter y a fait une présentation.
Lors du séminaire, auquel assistaient tant des représentants de la région du Rhin supérieur que des représentants de nombreuses autres régions frontalières en Europe, la question de la participation démocratique notamment — c'est-à-dire l'implication systématique des acteurs de la société civile — dans le cadre de la coopération transfrontalière était abordée. Les instruments juridiques à la disposition du Conseil de l'Europe (et d'autres institutions) ont également été remis en question et analysés de façon critique.

3. 2ème rencontre Conférence du Rhin supérieur – Grande Région

Des acteurs des deux espaces de coopération se sont rencontrés pour la deuxième fois les 5 et 6 octobre 2015 à Kaiserslautern. Anne Thevenet a ainsi pu participer à deux ateliers thématiques l'un sur la formation et la recherche co-animé par Daniel Schäfer, coordinateur du Pilier Sciences de la RMT et l'autre sur l'économie. L'objectif était à la fois d'échanger sur ce qui se fait dans les deux espaces mais aussi de discuter des perspectives de coopération.

La recherche appliquée, publications et colloque

Ces activités permettent à l'équipe d'une part de capitaliser des expériences, d'être reconnu et d'autre part de prendre de la hauteur par rapport à sa pratique et ainsi, à terme, de faire évoluer ses méthodes pour qu'elles soient toujours mieux adaptées aux besoins des acteurs.

1. Conférence internationale « Les services publics locaux en contexte transfrontalier aux frontières allemandes - Potentiels et obstacles juridiques et culturels »

Cette conférence, commanditée par le Ministère fédéral de l'intérieur, qui s'est tenue à Berlin les 30 juin et 1er juillet 2015 a rassemblé 110 acteurs locaux et régionaux de la coopération transfrontalière aux frontières allemandes. L'objectif poursuivi par le Ministère était de proposer pour la troisième fois[13], une plateforme d'échange de pratiques et d'expérience.

Pour cette troisième édition[14], conçue, préparée et animée par Joachim Beck et Georg Walter avec le soutien de Sarah Seitz, le but était d'étudier la mise en cohérence des cadres politiques et culturels existant de part et d'autre de la frontière afin de faire avancer les projets de coopération transfrontalière au niveau des services publics locaux.
La première partie de la conférence a été dédiée à plusieurs interventions qui ont permis de faire un état des lieux de la situation. Dans un second temps, les discussions se sont poursuivies autour de quatre ateliers thématiques : Offre de soins transfrontalière ; Mesures transfrontalières dans le domaine du traitement des déchets et eaux usées ; Transports en commun de proximité en contexte transfrontalier ; Mesures transfrontalières pour la prévention des risques et la protection civile. Dans ces ateliers les obstacles et défis rencontrés par les acteurs ont été abordés. Les acteurs ont ainsi pu non seulement se confronter à d'autres réalités mais également analyser les expériences afin d'identifier les enseignements utiles de manière générale et pour leur propre pratique.
Plusieurs types d'obstacles ont été fréquemment cités : les facteurs culturels, sociaux, économiques et politiques ; le fait que la coopération relève du « bon vouloir » (aucune décision contraignante) et de l'engagement personnel des acteurs ; les obstacles juridiques et administratifs.
Dans ce contexte la proposition Luxembourgeoise[15], présentée en fin de conférence, pour un nouvel instrument juridique pour la coopération transfrontalière, bien que ne répondant pas à toutes les difficultés, a été accueilli très favorablement par les participants.

2. Deux projets PEAP validés !

Le Pôle Européen d'Administration Publique de Strasbourg représente une véritable opportunité de coopération en matière de recherche appliquée pour l'Euro-Institut. Les activités de ce réseau, qui réunit, au niveau des partenaires pédagogiques, l'ENA (Ecole Nationale d'Administration), l'INET (Institut National des Etudes Territoriales), l'Université de Strasbourg, l'IEP (Institut d'Etudes Politiques) de Strasbourg, l'Université Allemande des Sciences Administratives de Spire et l'Euro-Institut, s'inscrivent dans le contrat triennal « Strasbourg, capitale européenne » en matière financement. Dans ce cadre, le PEAP avait élaboré un plan d'action 2015-2017 dans lequel l'Euro-Institut proposait de porter deux projets. La validation du contrat triennal et donc du plan d'action

[13] Des conférences avaient été organisées sur le même modèle en 2012 et 2013.
[14] Vous retrouverez la documentation de cette conférence sous : http://www.euroinstitut.org/wFranzoesisch/5-Ressources/Documentation/2015-Berlin.php
[15] http://www.euroinstitut.org/pdf/Download-Unterlagen/2015-Berlin/SINNER_Rechtsbestimmungen.pdf

sonne le coup d'envoi des travaux de recherche appliquée de l'Euro-Institut qui débuteront en 2016 avec l'appui de notre conseiller scientifique Joachim Beck sur :

- Les perspectives interdisciplinaires sur les défis de la coopération transfrontalière en Europe (en coopération avec l'IEP de Strasbourg)
- Des regards croisés sur la conduite des réformes de modernisation de l'administration publique en France et en Allemagne (en coopération avec l'ENA)

Conclusion

2015 aura donc été une année riche et passionante[16]. Nous tenons ici à remercier toutes les personnes qui ont contribué à ces succès, toutes les personnes qui nous ont fait confiance,

et plus particulièrement :

- nos membres, à savoir la Région Alsace[17], le Département du Bas-Rhin, l'Eurométropole de Strasbourg, le Land de Bade-Wurttemberg, l'Ortenaukreis et la Ville de Kehl

- nos partenaires qui sont la République française, les villes de Achern, Freiburg, Lahr, Oberkirch et Offenburg, la Hochschule für öffentliche Verwaltung de Kehl et l'Université de Strasbourg

- notre Présidente, Monique Jung, Directrice adjointe de l'ADIRA et Vice-Présidente du Conseil Régional d'Alsace[18]

- notre Vice-Président, Josha Frey, Membre du Parlement du Bade-Wurtemberg.

sans oublier bien évidemment :

- nos stagiaires : Dylan Ashdown Franks ; Rebecca Breitmann ; Estelle Collonier ; Pia Gerzmann ; Annemarie Haber ; Michael Lörch ; Anais Meddah ; Flore Scetbon ; Coline Trautmann-Gabin.

- ainsi que notre équipe :
  - Dr. Joachim Beck, conseiller scientifique
  - Margot Bonnafous, responsable de formations
  - Iris Sieber, assistante de formations et de projets[19]
  - Virginie Conte, gestionnaire de projets
  - Anne Dussap, responsable de formations
  - Claude Penner, comptable
  - Eddie Pradier, responsable études
  - Sebastian Rihm, gestionnaire de projets (jusqu'au 30.06.2015)
  - Saskia Rybarcyzk, assistante de formations et de projets
  - Christine Schwarz, assistante de direction
  - Sarah Seitz, gestionnaire de projets
  - Hannah Wunram, gestionnaire de projets

- et pour le Pilier Sciences de la Région Métropolitaine Trinationale du Rhin supérieur
  - Daniel Schäfer, chef du bureau du Pilier Sciences
  - Et ses stagiaires : Miriam Mohr et Anna Dister.

pour leur engagement formidable et remarquable.

Georg Walter et Anne Thevenet

[16] Si vous désirez en savoir plus sur l'un ou l'autre des projets mentionnés n'hésitez pas à consulter la catégorie « brèves » de notre site internet -vous y retrouverez des articles plus complets- ou à nous contacter !
[17] Devenue Région Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine au 1er janvier 2016.
[18] Jusqu'en décembre 2015 ;
[19] En congé parental en 2015